



## PETITION : SAUVONS LE CHEMIN DE FER DE LA MURE

Plusieurs éboulements importants ont eu lieu sur la ligne du chemin de fer de La Mure fin 2010 et début 2011. Le classement en catastrophe naturelle n'a même pas été demandé. Le personnel a été licencié pour raison économique avec cessation totale de l'activité du chemin de fer de La Mure. Apparemment, personne ne semble avoir été prévu pour la surveillance des installations et le matériel commence à être pillé et vandalisé. Rappelons que cette ligne de 30 km comporte 142 ouvrages d'art sur un dénivelé de 560 mètres et comporte des rampes de 28 pour mille. Le train de La Mure transportait 90 000 voyageurs et touristes par an.

C'est un véritable SOS que l'AEDTF et l'ARDSL lancent pour ce chemin de fer qui est l'un des fleurons touristiques du Dauphiné est qui mériterait un classement au patrimoine mondial de l'UNESCO comme ses lignes sœurs suisses de l'Albula et de la Bernina, lignes qui ont déjà obtenues ce classement en juillet 2008. Les Suisses surnomment cette ligne au panorama remarquable « l'Albula à la française », c'est dire son intérêt de 1<sup>er</sup> ordre.

Merci de bien vouloir soutenir notre action en signant cette pétition. PETITION à retourner à : AEDTF - 12, rue de la Libération F-38610-GIERES ou [info@aedtff.org](mailto:info@aedtff.org)

### OUI, JE DEMANDE LA SAUVEGARDE DU CHEMIN DE FER DE LA MURE :

| Nom et Prénom | Adresse complète | Adresse électronique | Signature |
|---------------|------------------|----------------------|-----------|
|               |                  |                      |           |
|               |                  |                      |           |
|               |                  |                      |           |
|               |                  |                      |           |
|               |                  |                      |           |
|               |                  |                      |           |
|               |                  |                      |           |
|               |                  |                      |           |
|               |                  |                      |           |
|               |                  |                      |           |